

*Questions orales*

● (1430)

Le ministre sait à quel point il a été important de subventionner les tarifs d'électricité pour assurer la réouverture des mines et des usines d'un bout à l'autre du Canada. Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie a déclaré que l'Accord de libre-échange ne permettrait pas ce genre de tarif à rabais en quelque sorte. Qui dit la vérité? Le ministre du Commerce extérieur a fait savoir à plusieurs occasions que les collectivités ne seraient pas exposées à des risques. Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie, lui, a dit que de nombreuses villes mono-industrielles ne seraient pas menacées. Qui devons-nous croire?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, je ne crois pas que mon collègue ait tenu les propos que le député lui attribue. Par ailleurs, nous sommes libres de subventionner ce que nous voulons dans notre pays.

Aucun accord international ne nous empêche de subventionner quoi que ce soit. Toutefois, si nous choisissons de subventionner un produit destiné à l'exportation, nous devons tenir compte du fait qu'un pays étranger pourrait alléguer qu'il s'agit d'une subvention préjudiciable au libre-échange ou à l'équité commerciale et intenter des poursuites en conséquence.

Il en a toujours été ainsi, cette année comme il y a cinq ans, et il en sera de même dans l'avenir. Rien dans l'Accord commercial canado-américain ne nous empêche de subventionner les tarifs d'électricité ou quoi que ce soit.

LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ  
DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie a déclaré à la presse écrite et radiophonique que, dans un contexte de libre-échange, il serait impossible au gouvernement d'offrir le genre de subventions énergétiques qui ont permis aux mines de Endako et de Granisle de rouvrir.

Qui doit-on croire? Le ministre d'État affirme que l'énergie subventionnée, si l'on peut dire, ne serait pas autorisée dans un contexte du libre-échange. Pour sa part, le ministre du Commerce extérieur soutient le contraire. Quant au premier ministre, je ne sais pas trop à quelle enseigne il loge. Étant donné qu'il a fermé Schefferville, nous en resterons aux deux ministres.

**M. Masse:** Boutade facile!

**M. Riis:** Le ministre débourse des millions de dollars en propagande pour mousser cet accord.

**M. Andre:** Argument facile, cher Riis.

**M. Riis:** Son collègue qui, je le suppose, a lu l'Accord, affirme à ses électeurs et aux localités mono-industrielles du pays que les subventions de ce genre seraient interdites. Qui devons-nous croire?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, je ne pense pas que les Canadiens croiront ceux qui crient toujours au loup, ceux qui répandent constamment des faussetés au sujet des répercussions de l'Accord commercial canado-américain, comme le font les députés d'en face.

Les habitants de Shefferville ont voté pour le premier ministre dans une proportion de 85 p. 100. Par conséquent, ils doivent avoir compris ce que le premier ministre tentait de faire. Ils ont compris que pendant des années, grâce à l'exploitation des ressources, des emplois avaient été créés à Shefferville. Ils n'auront pas de peine à comprendre que le député d'en face n'a jamais créé un emploi, ni exploité quoi que ce soit de sa vie. Tout ce qu'il a fait jusqu'à présent, c'est exprimer des critiques à la Chambre des communes.

**M. Riis:** Monsieur le Président, si le ministre cherche un loup, il y en a un dans son cabinet.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, le ministre du Commerce extérieur sait fort bien que, de Terre-Neuve jusqu'à la Colombie-Britannique, il y a des centaines de localités doivent leur existence à une mine ou une usine qui bénéficie d'un approvisionnement énergétique subventionné. C'est une des raisons pour lesquelles ces mines et ces usines ont été établies dans ces localités.

Les journaux rapportent que le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie a déclaré que ce genre de subvention ne serait pas permis à l'avenir. La situation est grave. Qui les Canadiens doivent-ils croire? A qui devons-nous faire confiance, au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie ou au ministre du Commerce extérieur?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, quiconque s'intéresse au domaine des échanges commerciaux sait que de nombreux pays subventionnent des services ou des produits ou encore aident à l'établissement des industries. Ce genre de programme existe partout, et les pays importateurs contestent ce genre d'exportations subventionnées s'ils estiment que les subventions ont une incidence commerciale et font une concurrence déloyale aux industries nationales. Les États-Unis agissent de la sorte à l'égard du Canada et d'autres pays. Ici, au Canada, nous contestons les exportations d'autres pays de la même façon.

C'est pourquoi, en vertu de l'Accord de libre-échange, nous nous entendrons avec les Américains, au cours des cinq prochaines années, pour définir ce qu'est une subvention à incidence commerciale pouvant faire l'objet de droits compensateurs.

En attendant, l'Accord de libre-échange n'exclut aucunement les subventions. La position en ce qui concerne les subventions reste inchangée, si ce n'est que nous aurons une meilleure chance de contester les mesures prises par les États-Unis parce que nous pourrions recourir au mécanisme de règlement des différends.